

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AU DÉFICIT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. D'après des chiffres publiés récemment, le Canada a accusé un déficit de 1.3 milliard de dollars dans ses échanges de pièces automobiles en 1974, déficit le plus élevé depuis la conclusion de l'accord canado-américain sur l'automobile. Quelles mesures concrètes le gouvernement a-t-il prises pour modifier complètement cette situation tout à fait inacceptable?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député sait fort bien que le déficit tient au fait que le marché canadien est vigoureux, tandis que le marché américain est très faible. Comme je l'ai signalé à la Chambre à plusieurs reprises, il n'y a probablement aucune solution à court terme mais, chose certaine, l'industrie canadienne est actuellement en meilleure posture que l'industrie américaine.

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DES FABRICANTS POUR 1976

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Étant donné que l'une des principales raisons du déficit est que depuis cinq ans, les États-Unis ont profité proportionnellement beaucoup plus que le Canada de nouveaux investissements dans l'industrie, et que les principales compagnies d'automobiles s'occupent actuellement de restructurer leur production pour 1976 en vue de fabriquer des voitures plus petites qui consomment moins d'essence, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a obtenu des engagements précis des trois principaux fabricants d'automobiles concernant leurs projets d'investissements au Canada l'an prochain?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je pense que les fabricants d'automobiles continueront à investir proportionnellement à leur commerce, dans le marché nord-américain.

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—DEMANDE DE PARITÉ DE PRIX ENTRE LE CANADA ET LES É.-U.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Une dernière question supplémentaire. Je constate que le ministre n'a donné aucune garantie quant aux deux premiers points. Notre commerce automobile avec tous les pays, à l'exception des États-Unis, a atteint un déficit record en 1974, qui se chiffre à 484 millions de dollars. Le prix excessif demandé pour les voitures nord-américaines faites au Canada est une des principales causes de ce déficit, surtout en ce qui concerne nos importations du Japon. Aussi, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a obtenu des garanties que le prix demandé aux Canadiens pour des

Questions orales

voitures montées au Canada sera ramené au niveau du prix demandé aux Américains pour les mêmes véhicules?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Le député a déjà parlé de la différence de prix. Il s'est basé sur les prix de détail et non pas sur les prix de gros. Je lui ai demandé de nous donner des renseignements sur les prix de gros, au niveau desquels, selon lui, l'écart se creuse davantage. D'après tous les renseignements que j'ai obtenus, la différence de prix entre les voitures canadiennes vendues au Canada et les voitures canadiennes vendues aux États-Unis diminue.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappelle au député que c'était sa dernière question supplémentaire. Le député de Rimouski a la parole.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

ON DEMANDE QUE DES MESURES SOIENT PRISES POUR CONTENIR LE PRIX DE L'HUILE À CHAUFFE

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné que le prix des produits pétroliers va vraisemblablement augmenter, est-ce que le ministre a pris ou prendra des dispositions pour maintenir le prix de l'huile à chauffer au prix actuel, compte tenu des caprices du climat, et que le bien-être des Canadiens n'est pas un luxe. Alors, est-ce que le ministre a l'intention de prendre les dispositions nécessaires pour maintenir l'huile à chauffer au prix actuel, compte tenu du fait que les produits pétroliers sont sujets à augmenter dans un avenir prochain?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je dois signaler à l'honorable député qu'aucune décision n'a été prise au sujet des prix du pétrole, des produits pétroliers ou du pétrole brut au Canada.

Nous avons proposé lors des discussions de la semaine dernière à la réunion des premiers ministres l'établissement d'un certain régime pour permettre de discuter de ces questions. Or, ce régime a été refusé par les premiers ministres. Maintenant c'est une question à aborder dans des discussions bilatérales sur les possibilités d'établir des limites sur les prix du pétrole brut et du gaz naturel.

A ce moment, on n'a pas encore pris de décision sur les prix pétroliers et, pour cette raison, la question de l'honorable député est hypothétique.

M. Allard: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Au cas où il y aurait augmentation des prix, est-ce que l'honorable ministre a songé à protéger le consommateur canadien au niveau des prix de l'huile à chauffer?

M. Macdonald (Rosendale): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il s'agit encore davantage d'une question hypothétique.